

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2024

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 2404)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3 BIS A

Alinéa 2, troisième phrase

Après la référence :

III

insérer les mots :

de l'article 6

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.